

Bilan des plaintes

Plaintes déposées à la Régie de l'énergie

- 1 Le Transporteur n'a reçu aucune plainte et aucune plainte n'a été déposée à la Régie pour
- 2 la période couverte par le rapport.
- 3 Les trois plaintes restantes déposées par Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH ») au
- 4 cours de l'année 2008 et faisant toujours l'objet d'un suivi à ce jour ont été rejetées par la
- 5 Régie de l'énergie (« Régie ») dans sa décision D-2010-053 du 11 mai 2010.
- 6 En date du 9 juin 2010, NLH a déposé à la Régie une requête en révision de cette décision.
- 7 Cette requête en révision a fait l'objet d'une audience tenue en novembre 2010 et a été
- 8 rejetée par la Régie dans sa décision D-2011-040 du 6 avril 2011.
- 9 En date du 6 mai 2011, NLH a déposé à la Cour supérieure une requête en révision
- 10 judiciaire de ces deux décisions rendues par la Régie. Cette requête en révision a fait l'objet
- 11 d'une audience en janvier 2013.